

**É
D
I
T
O
R
I
A
L**

L'actualité est forte en cette rentrée, mais malheureusement rarement positive pour l'enseignement professionnel sur l'académie :

- réduction de l'offre de formation
- horaires insuffisants
- 58 postes de PLP supprimés
- manque de personnels remplaçants
- affectations subies
- stagiaires placés 16h devant élèves
- Généralisation du CCF

.....

Et, les suppressions massives de postes liées à l'aboutissement de la réforme du bac Pro 3 ans vont arriver. Depuis le début, le SNUEP-FSU s'y oppose sans relâche. Par ailleurs, le ministère a déjà annoncé la couleur pour la rentrée 2012 : moins 16 000 postes. Pour le second degré, la prévision est de 6550 postes supprimés dont 5 550 d'enseignants.

Devant les attaques envers l'école et notamment la voie professionnelle, le SNUEP-FSU appelle avec la FSU et d'autres organisations à une journée de grève et de manifestations .

**Le Mardi 27 septembre
Tous en grève et en manifestation**

Pour exiger :

- l'arrêt des suppressions d'emplois
- une autre logique pour le prochain budget
- Une transformation démocratique du système éducatif pour assurer la réussite de tous les élèves.

Face à la montée d'un syndicalisme réformateur et à ceux qui ont cautionné la casse de l'Enseignement Professionnel en signant la "réforme du Bac Pro 3 ans" (SNETAA-FO et SGEN-CFDT), **les élections professionnelles d'octobre** constituent un enjeu majeur. Elles doivent être l'occasion de développer et de renforcer un pôle syndical offensif autour de la **FSU** afin de stopper la casse du service public d'éducation et de proposer des alternatives crédibles aux réformes actuelles.

> du 13 au 20
Octobre 2011
le vote

SNUEP
F.S.U.

LP, SEP, SEGPA et EREA

Un syndicat engagé, combatif
et déterminé pour tous :

pour défendre l'enseignement
professionnel public et laïque

SOMMAIRE : p.1 édito - p.2 CCF et stages - p.3 et 4 Elections

Contacts SNUEP

- 06 59 99 10 87 (Mathieu Lardier)
- 06 18 44 97 65 (Karine Thuillier)
- besancon@snuiep.com
- <http://snuiep-besancon.eklablog.fr>
- www.snuiep.com (site national)

Déposé le 22 septembre 2011
Dispensé de timbrage

Besançon CTC



**S
N
U
E
P**

CCF et Dévalorisation des Diplômes

La mise en place du bac pro en 3 ans a entraîné la généralisation massive des CCF.

Si à l'origine, les CCF étaient sensés permettre aux élèves d'être évalués au moment le plus opportun pour chacun, ils sont désormais, purement et simplement, un moyen de faire baisser le coût des examens en déchargeant massivement la charge de travail et de responsabilité sur les professeurs... Cette politique du « tout CCF » a surtout des conséquences désastreuses que ce soit en terme de conditions de travail, mais aussi et surtout de valeur des diplômes et de pédagogie !

Omniprésence de l'évaluation au détriment de l'enseignement

La multiplication des CCF engendre la diminution des heures de cours, puisque les élèves « passent leurs examens » sur le temps qui devrait être consacré à l'enseignement. De plus, les enseignants organisent tout leur travail dans le seul objectif du CCF et ce au détriment d'un véritable travail pédagogique de qualité. « Enseigner » devient presque anecdotique, seul « évaluer » compte.

Alourdissement de la charge de travail

La mise en place des CCF multiplie les tâches de l'enseignant : conception de sujets, organisation et réalisation de l'épreuve, correction et gestion des notes, voire de l'archivage des copies... Cet alourdissement des tâches se fait au détriment des préparations, de la réflexion sur les pratiques pédagogiques et du travail en équipe, le temps n'étant pas indéfiniment extensible. Les élèves sont les premiers pénalisés par cette politique du « tout CCF ».

Diplôme-maison et responsabilité accrue du professeur

Le professeur est à la fois concepteur, évaluateur et correcteur de cette épreuve pour ses propres élèves. L'évaluation du contenu des référentiels est renvoyée au niveau local sans aucune garantie d'harmonisation du niveau d'exigence. Le CCF pose de réels soucis quant à l'impartialité de l'évaluation et constitue une dévalorisation des diplômes.

Stages en milieu professionnel

Explosion des semaines de stages = un préjudice pour les élèves les plus en difficulté

La baisse du nombre des heures d'enseignement ajoutée à la perte d'une année entière de cours conduit à survoler les programmes qui restent denses, et ce au détriment de beaucoup de nos élèves.

Explosion des semaine de stages = désorganisation du temps scolaire

Les périodes de stages, trop longues et trop nombreuses, morcellent l'année scolaire et désorganisent le fonctionnement des établissements. Pour des élèves déjà peu scolaires, elles cassent le rythme de travail déjà difficile à mettre en place...

Explosion des semaines de stages = palliatif au manque de moyens

Face aux dotations horaires insuffisantes, les établissements essaient de recourir à des subterfuges grâce notam-

Vrai problème, mauvaise solution

Le ministère reconnaît parfaitement l'accroissement de la charge de travail des enseignants puisqu'il a institué en août 2010 une indemnité au bénéfice des enseignants chargés de l'évaluation en cours de formation, **indemnité qui n'a toujours pas été versée à ce jour et qui si elle finit par l'être, ne sera pas à la hauteur de ce qui avait été annoncé...** Elle ne résout en rien l'ensemble des problèmes générés par la généralisation des CCF... Elle correspond parfaitement à la logique actuelle de multiplication des indemnités, des primes, au lieu d'augmenter réellement les salaires...

Le SNUEP-FSU dénonce la politique du « tout CCF » et réaffirme son exigence du maintien du caractère national des diplômes (CAP, BEP, Bac Pro) grâce à des épreuves ponctuelles cadrées nationalement.

Le SNUEP-FSU réclame une politique ambitieuse pour tous, qui passe par une réelle revalorisation des diplômes, notamment ceux de la voie professionnelle. Il demande ainsi le retour au bac pro en 4 ans et la suppression de l'oral de rattrapage toujours mal conçu et qui n'a pour objectif que de faire augmenter artificiellement les résultats à l'examen, au moment même où le ministre décide de dégrader les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves de cette voie.

Le SNUEP-FSU refuse la détérioration des conditions de travail des enseignants, la transformation de leurs pratiques pédagogiques ainsi que la dévalorisation de l'enseignement professionnel et de ses diplômes.

Le SNUEP-FSU revendique une obligation de service de 15 heures hebdomadaires devant élèves, de 3 heures de concertation pédagogique permettant un véritable travail disciplinaire et pluridisciplinaire.

ment aux nombreuses semaines de stage...

Pour rendre possible les dédoublements, les chefs d'établissement n'hésitent pas à faire partir en alternance les groupes d'une même classe.

Pendant les périodes de stage, les enseignants sont fortement sollicités à intervenir dans des dispositifs divers et variés. Le LP Diderot de Bavilliers a connu et connaît l'apogée de cette dérive avec une tentative d'annualisation scandaleuse.

Pour le SNUEP-FSU, les stages en milieu professionnel ne doivent pas être considérés comme des moments de formation à part entière, mais comme une découverte de l'entreprise et une mise en pratique des savoirs et savoir-faire enseignés en LP.

Le SNUEP-FSU revendique une réduction importante du nombre de semaines en milieu professionnel qui doivent être des périodes d'application et non des périodes de formation évaluative.

> du 13 au 20
Octobre 2011
je vote

VOTEZ FSU



et SNUEP-FSU



Du 13 au 20 octobre 2011 auront lieu les élections professionnelles dans l'Éducation Nationale. Moment fort de la vie syndicale, ces élections détermineront les représentants des personnels – titulaires ou non-titulaires – pour les 4 ans à venir.

Fini le bulletin de vote glissé dans l'urne, le vote s'effectuera par internet.

Autant de votes que d'instances :

titulaire vous voterez 4 fois : CAPA, CAPN, CTA, CTM

non titulaire vous voterez 3 fois : CTA, CTM et CCP

Vérifiez que vous êtes inscrit sur les listes d'électeurs.

A partir du 20 septembre, les listes d'électeurs doivent être affichées sur les lieux de travail. Vérifiez que vous figurez bien sur les listes des différents scrutins. **Les agents non titulaires** doivent être en fonction, en congé rémunéré ou en congé parental, recrutés en CDI ou en CDD depuis au moins un mois à la date du 13 octobre 2011 pour une durée minimale de 6 mois ou reconduit successivement depuis au moins 6 mois.

Identifiant et mot de passe : le droit de voter !

Avant le 28 septembre, vous allez être destinataire d'un pli cacheté contenant votre identifiant. En cas de non réception ou de perte, il sera possible de s'en procurer un sur le portail élections du ministère jusqu'au 12 octobre à 8h. Avec cet identifiant, votre numen et le numéro de votre département de naissance, figurant sur votre n° de sécurité sociale, vous pourrez à tout moment demander votre mot de passe sur le portail élections du ministère. Il sera envoyé à votre adresse mel (professionnelle ou personnelle si précisée). **Ces deux éléments, à usage exclusif pour les élections 2011, sont indispensables pour pouvoir voter.**

Pour l'enseignement professionnel
> **Ne lâchons rien !**

VOTEZ SNUEP-FSU à la **Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA)** et **Nationale (CAPN)** pour amplifier la représentativité du SNUEP-FSU afin d'assurer une gestion basée sur des règles transparentes, respectant l'équité de traitement et empêchant la gestion des carrières « au mérite » mise en place par l'administration.

Nos commissaires paritaires se sont sérieusement investis dans le rôle que la profession leur a confié lors des dernières élections. Ils ont su s'imposer comme interlocuteur de qualité de l'administration, ont su défendre tous les collègues et obtenir des améliorations sans pratiquer de clientélisme.

VOTEZ FSU au **Comité Technique Ministériel (CTM)** et aux **Comités Techniques Académiques (CTA)**, c'est faire entendre la voix de l'enseignement professionnel dans les instances ministérielles et rectorales où sont discutés les choix politiques et budgétaires.



Le SNUEP-FSU a fait le choix de la FSU, 1^{ère} fédération de l'Éducation Nationale et de la fonction publique d'Etat. Il s'inscrit dans un syndicalisme revendicatif.

Le SNUEP-FSU revendique des pratiques syndicales éthiques et responsables. Il élabore ses mandats démocratiquement en cherchant systématiquement à faire la synthèse des réflexions et des actions proposées. Il

défend la nécessité pour les responsables syndicaux de toujours être devant élèves pour une partie de leur service.

Par ailleurs, le SNUEP-FSU ne verse aucune indemnité forfaitaire à ses responsables. Le SNUEP-FSU existe dans les LP, SEP, SEGPA et EREA grâce à ses militant-e-s bénévoles qui dispensent soutien, aide et expertise syndicale, au jour le jour avec les équipes pédagogiques et éducatives.